

Communiqué de Presse

28 février 2019

CP036-2019

Coopération spatiale entre la France et l'Afrique du Sud Le CNES et la SANSA signent un accord fondateur fixant le cadre de leurs futurs projets

En présence de Jean-Yves Le Drian, Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères et de Lindiwe Sisulu, Ministre sud-africaine des Relations internationales et de la Coopération, Jean-Pascal Le Franc, Directeur de la Programmation, de l'International et de la Qualité du CNES et Valanathan Munsami, Président-directeur général de l'Agence spatiale sud-africaine SANSA, ont signé vendredi 28 février à Pretoria, un accord fixant le cadre des coopérations spatiales futures entre la France et l'Afrique du Sud.

S'appuyant sur la présence historique du CNES en Afrique du Sud, la France disposant à Hartebeesthoek d'une station de communication avec les satellites et les lanceurs, cet accord fondateur constitue la base des futurs projets spatiaux conjoints entre les deux pays. Les activités de coopération visées concernent les opérations spatiales, les sciences spatiales, l'observation de la Terre, les télécommunications, les applications et la recherche et la technologie. Les deux agences mettront en place également une coordination sur les questions réglementaires internationales. Dans un premier temps, des discussions ont été engagées sur le Space Climate Observatory (SCO), la Charte Internationale Espace et Catastrophes majeures et la formation des ingénieurs.

L'Afrique du Sud constitue d'ores et déjà l'un des principaux partenaires du CNES sur le continent africain. En soutenant le développement des technologies spatiales dans le pays, cet accord renforcera l'industrie française et le positionnement de la France auprès des acteurs spatiaux panafricains.

L'Afrique du Sud, qui a lancé trois micro et nano satellites, encourage le développement du secteur spatial. Pretoria a financé différents projets d'observation de la Terre, tel que le développement d'un satellite de 350 kg, ainsi qu'une future constellation de nano satellites pour la surveillance maritime. La fabrication d'une seconde constellation dédiée à la détection des feux de brousse est en cours. C'est le French South African Institute of Technology (F'SATI) et son antenne hébergée au Cap par la Cape Peninsula University of Technology (CPUT), qui a été chargé en 2013 de la fabrication du premier cubesat sud-africain. La SANSA a par la suite confié au F'SATI le développement de sa future constellation de nano satellites, dédiée à la surveillance maritime des eaux sud-africaines, dans le cadre de l'initiative nationale de développement de l'économie bleue (PHAKISA).

A l'issue de cette signature, Jean-Pascal Le Franc a déclaré : « Le CNES est fier et honoré que la SANSA s'associe aujourd'hui avec lui dans une large coopération qui enrichit les relations historiques et déjà nombreuses entre nos deux organisations, notamment dans les opérations spatiales. La SANSA joue un rôle essentiel pour le développement des activités spatiales en Afrique du Sud, mais aussi dans un cadre panafricain. Fidèle à sa politique de coopération active avec les nouvelles puissances spatiales, le CNES est heureux de renforcer ainsi sa présence sur le continent africain, une région du monde où les priorités de la politique spatiale française, notamment la lutte contre le changement climatique, prennent une dimension essentielle. »

CONTACTS

Pascale Bresson Attachée de presse
Raphaël Sart Attaché de presse
Sébastien Martignac Attaché de presse

Tél. 01 44 76 75 39
Tél. 01 44 76 74 51
Tél. 01 44 76 78 35

pascale.bresson@cnes.fr
raphael.sart@cnes.fr
sebastien.martignac@cnes.fr

presse.cnes.fr